

# BODACC

## BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

### ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER  
MINISTRE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction de l'information  
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)

[www.bodacc.fr](http://www.bodacc.fr)

**BODACC « A »**

**Annonce n° 693**

**17 – CHARENTE-MARITIME**

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINTES**

**Ventes et cessions**

106 875 321 RCS Saintes.

**DE JOIE.**

*Forme* : Société par actions simplifiée.

*Capital* : 1000.00 EUR.

*Adresse* : 120, Rue Lucien Devaux, 17420 Saint-Palais-sur-Mer.

*Oppositions* : Art. L.236-15 du code de commerce.

*Commentaires* : Pour la société absorbante . la dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : ETOILE SECOURS la forme : SAS l'adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion . 120 rue Lucien Devaux - 17420 ST PALAIS SUR MER le montant du capital : 1 1 204 200 € le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 885 207 621 RCS SAINTES Pour la société absorbée la dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : DE JOIE la forme : SAS l'adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion : 120 rue Lucien Devaux - 17420 ST PALAIS SUR MER le montant du capital : 1 000 € le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 106 875 321 RCS SAINTES L'évaluation de l'actif et du passif de la société DE JOIE dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif : 1 705 647 € - passif : 855 950 € soit un actif net de 849 697€ au 05/08/26 Effet rétroactif de la fusion : néant Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : 2 573,02 actions ETOILE SECOURS pour 1 action DE JOIE Le montant de l'augmentation de capital de la société absorbante : 25 730 € Le montant prévu de la prime de fusion : 59 239,02 € La date du projet commun de fusion : 12/08/2026 Les date et lieu du dépôt au RCS au titre de chaque société participante ETOILE SECOURS : le 13/08/2026 RCS SAINTES DE JOIE : le 13/08/2026 RCS SAINTES Oppositions : Article L 236-15 du code de commerce.